

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU JEUDI 9 FEVRIER 2023

N° DÉLIB.	OBJET	DÉCISION
800DE2317N01	Acquisition terrain les forges	Adoptée
800DE2317N02	Saint Cornier Des Landes - Bail commercial épicerie	Adoptée
800DE2317N03	Saint Cornier Des Landes - Bail commercial chocolaterie	Adoptée
800DE2317N04	Tincebray - Tarif salle augustin Garnier	Adoptée
800DE2317N05	Tincebray - Subventions espace multimodal	Adoptée
800DE2317N06	Tincebray - DETR Extension salle de spectacle du Colys'haie	Adoptée
800DE2317N07	Tincebray - Fonds vert Economie d'énergie éclairage public	Adoptée
800DE2317N08	Tincebray - Frênes-rapports GRDF	Adoptée
800DE2317N09	Frênes - Aide éducative	Adoptée
800DE2317N10	Tincebray Bocage - Décision modificative N°1	Adoptée
800DE2317N11A	Tincebray Bocage - DETR-réserve incendie	Adoptée
800DE2317N12	Tincebray - Fonds vert-économie énergie-bâtiments publics	Adoptée
800DE2317N13	Tincebray - Dde subv dispositif accompagnement installation commerce milieu rural	Adoptée

Nombre de conseillers en exercice 33
Présents 25
Votants 28
Date de convocation 02.02.2023

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
9 février 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le neuf février à vingt heures, les membres du Conseil municipal de Tinchebray Bocage dûment convoqués se sont réunis en session ordinaire dans la salle du Conseil municipal de Tinchebray, sous la présidence de Madame Josette Porquet, Maire.

Étaient présents (P) ou absents (A)

ANGER Jean-Pierre	A	BEAUSSIER Florence	P	BESNARD Édith	P	BIZET Brigitte	A	CAILLY Dominique	P
DAVID Marie-Laure	P	DECOSSE Daniel	P	DESSEAUX Estelle	A	DUM AINE Anaïs	P	DURAND Dominique	P
FAUCONNIER Éric	P	GICQUEL Erwan	P	GOUASDON Christophe	P	GROUSSARD-HUBERT Evelyne	P	GRUSON Anrick	P
HERGAULT Patrick	P	HÉRON Éloïse	P	HEUDE Anita	A	JARRY Yveline	P	JOBARD Louis	P
LECORDIER Christophe	P	LEROY Éric	P	LETESSIER Bertrand	A	LOIVET Magalie	P	LORGEUX Isabelle	P
MAUDUIT Ludovic	A	MAUPAS Dominique	P	PATRY Jean-Charles	A	PORQUET Josette	P	RAULT Benoit	A
RENAULT Jean-Louis	P	ROULLIER Frédérique	P	THOMAS Émilie	P				

Avaient donné pouvoir :

Benoît RAULT à Christophe LECORDIER- Jean-Charles PATRY à Frédérique ROULLIER. Jean-Pierre ANGER à Patrick HERGAULT.

Secrétaire de séance : Frédérique ROULLIER.

N° 800DE2317N01 - Acquisition terrain les Forges

Par acte notarié en date du 7 janvier 2008, suite à une délibération du Conseil municipal du 12 novembre 2007, SOFIAL (Société Française Immobilière d'Aménagement Lelièvre) a acheté la parcelle ZB 324 d'une contenance de 36 716 m² pour y créer un lotissement de 27 lots destinés à de l'habitat individuel, moyennant le prix de 2.90 €/m² soit un prix global de 106 485.10 € HT.

Un permis d'aménager a été déposé fin 2020.

Le groupe SOFIAL peine à vendre des parcelles sur ce lotissement.

Alors que l'ensemble des logements du lotissement du Prieuré ont trouvé très rapidement des locataires.

Une discussion a donc eu lieu avec Logissia (anciennement SAGIM) pour proposer un terrain afin de construire de nouveaux logements. Une étude a été faite par SOFIAL en vue d'une construction de 13 logements proposés à la location et 3 logements en accession directe à la propriété.

Pour concrétiser cela, la commune doit racheter une partie de la parcelle ZB 324 – tranche 1 : soit environ 11 500 m². Le groupe SOFIAL accepte de céder ce terrain au prix de 4 €/m²

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Décide de faire l'acquisition d'une partie de la parcelle ZB 324 – tranche 1- pour une contenance d'environ 11 500 m² auprès de SOFIAL au prix de 4 €/m²,
- Dit que les frais d'actes et de bornage seront à la charge de la commune,
- Autorise Madame le Maire ou son représentant à signer l'acte auprès de Maxence-Fleur Bisson ou Antoine Maupas, notaires à Tinchebray.

Ainsi fait et délibéré,

Pour copie certifiée conforme transmise en sous-préfecture.

Josette PORQUET
Maire



Nombre de conseillers en exercice 33
Présents 25
Votants 28
Date de convocation 02.02.2023

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
9 février 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le neuf février à vingt heures, les membres du Conseil municipal de Tinchebray Bocage dûment convoqués se sont réunis en session ordinaire dans la salle du Conseil municipal de Tinchebray, sous la présidence de Madame Josette Porquet, Maire.

Étaient présents (P) ou absents (A)

ANGER Jean-Pierre	A	BEAUSSIER Florence	P	BESNARD Édith	P	BIZET Brigitte	A	CAILLY Dominique	P
DAVID Marie-Laure	P	DECOSSE Daniel	P	DESSEAUX Estelle	A	DUMAINE Anaïs	P	DURAND Dominique	P
FAUCONNIER Éric	P	GICQUEL Erwan	P	GOUASDON Christophe	P	GROUSSARD-HUBERT Evelyne	P	GRUSON Anrick	P
HERGAULT Patrick	P	HÉRON Éloïse	P	HEUDE Anita	A	JARRY Yveline	P	JOBARD Louis	P
LECORDIER Christophe	P	LEROY Éric	P	LETESSIER Bertrand	A	LOIVET Magalie	P	LORGEUX Isabelle	P
MAUDUIT Ludovic	A	MAUPAS Dominique	P	PATRY Jean-Charles	A	PORQUET Josette	P	RAULT Benoît	A
RENAULT Jean-Louis	P	ROULLIER Frédérique	P	THOMAS Émilie	P				

Avaient donné pouvoir :

Benoît RAULT à Christophe LECORDIER- Jean-Charles PATRY à Frédérique ROULLIER. Jean-Pierre ANGER à Patrick HERGAULT.

Secrétaire de séance : Frédérique ROULLIER.

N° 800DE2317N02 - Saint Cornier des Landes – Bail commercial-Epicerie

Suite à la résiliation du crédit-bail par la SARL la Messénne, la commune de St Cornier des Landes a recherché un nouveau locataire et a retenu la candidature de M. El Mebrouk AIT BEN YUCEF et Mme Jocelyne BENEDINI.

Il est entendu que le loyer proposé est de 650 €/mois HT et les commerçants se proposent de gérer l'e-service.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Donne à bail commercial l'épicerie située 4 rue de la Guitonnière à St Cornier des Landes, cadastrée 377B 156-1007-1087-1088 auprès de M. El Mebrouk AIT BEN YUCEF et Mme Jocelyne BENEDINI à compter du 1^{er} avril 2023,
- Fixe le loyer à 650 € / mois HT,
- Dit que les taxes foncières et taxes d'ordures ménagères seront à la charge du locataire,
- Dit que les frais d'acte seront à la charge du locataire,
- Autorise Madame le Maire ou son représentant, à signer le bail commercial et toutes pièces relatives à cette affaire, auprès de Maxence-Fleur Bisson ou Antoine Maupas, notaires à Tinchebray.

Ainsi fait et délibéré,

Pour copie certifiée conforme transmise en sous-préfecture.

Josette PORQUET

Maire



Nombre de conseillers en exercice 33
Présents 25
Votants 28
Date de convocation 02.02.2023

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
9 février 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le neuf février à vingt heures, les membres du Conseil municipal de Tinchebray Bocage dûment convoqués se sont réunis en session ordinaire dans la salle du Conseil municipal de Tinchebray, sous la présidence de Madame Josette Porquet, Maire.

Étaient présents (P) ou absents (A)

ANGER Jean-Pierre	A	BEAUSSIER Florence	P	BESNARD Édith	P	BIZET Brigitte	A	CAILLY Dominique	P
DAVID Marie-Laure	P	DECOSSE Daniel	P	DESSEAUX Estelle	A	DUMAINE Anaïs	P	DURAND Dominique	P
FAUCONNIER Éric	P	GICQUEL Erwan	P	GOUASDON Christophe	P	GROUSSARD-HUBERT Evelyne	P	GRUSON Anrick	P
HERGAULT Patrick	P	HÉRON Éloïse	P	HEUDE Anita	A	JARRY Yveline	P	JOBARD Louis	P
LECORDIER Christophe	P	LEROY Éric	P	LETESSIER Bertrand	A	LOIVET Magalie	P	LORGEUX Isabelle	P
MAUDUIT Ludovic	A	MAUPAS Dominique	P	PATRY Jean-Charles	A	PORQUET Josette	P	RAULT Benoit	A
RENAULT Jean-Louis	P	ROULLIER Frédérique	P	THOMAS Émilie	P				

Avaient donné pouvoir :

Benoît RAULT à Christophe LECORDIER- Jean-Charles PATRY à Frédérique ROULLIER. Jean-Pierre ANGER à Patrick HERGAULT.

Secrétaire de séance : Frédérique ROULLIER.

N° 800DE2317N03 - Saint Cornier des Landes – Bail commercial-Chocolaterie

La chocolaterie de Lisa est installée à St Cornier des Landes dans l'ancienne boulangerie depuis 1^{er} août 2021. Actuellement elle bénéficie d'une mise à disposition précaire des locaux. Mais elle souhaite un bail commercial. Le loyer reste à 450 € : mais celui sera désormais assujéti à TVA.

Il est proposé d'autoriser Madame le Maire à signer un bail commercial auprès de l'office notarial de Junon à Tinchebray et toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Donne à bail à loyer commercial l'ancienne boulangerie située sur les références cadastrales 377 B 869 - 912-909-910- 996-998 au 10 rue d'Yvrandes à St Cornier des Landes au commerce dénommé « La Chocolaterie de Lisa », représenté par Lisa Prunier à compter du 1^{er} mars 2023,
- Fixe le loyer à 450 € /mois HT,
- Dit que les taxes foncières et taxes d'ordures ménagères seront à la charge du locataire,
- Dit que les frais d'acte seront partagés à parts égales entre la commune et le locataire,
- Autorise Madame le Maire ou son représentant à signer le bail commercial et toutes les pièces relatives à cette affaire, auprès de l'office notarial de Tinchebray.

Ainsi fait et délibéré,

Pour copie certifiée conforme transmise en sous-préfecture.

Josette PORQUET
Maire



Nombre de conseillers en exercice 33
Présents 25
Votants 28
Date de convocation 02.02.2023

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
9 février 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le neuf février à vingt heures, les membres du Conseil municipal de Tinchebray Bocage dûment convoqués se sont réunis en session ordinaire dans la salle du Conseil municipal de Tinchebray, sous la présidence de Madame Josette Porquet, Maire.

Étaient présents (P) ou absents (A)

ANGER Jean-Pierre	A	BEAUSSIER Florence	P	BESNARD Édith	P	BIZET Brigitte	A	CAILLY Dominique	P
DAVID Marie-Laure	P	DECOSSE Daniel	P	DESSEAUX Estelle	A	DUMAINE Anaïs	P	DURAND Dominique	P
FAUCONNIER Éric	P	GICQUEL Erwan	P	GOUASDON Christophe	P	GROUSSARD-HUBERT Evelyne	P	GRUSON Annick	P
HERGAULT Patrick	P	HÉRON Éloïse	P	HEUDE Anita	A	JARRY Yveline	P	JOBARD Louis	P
LECORDIER Christophe	P	LEROY Éric	P	LETESSIER Bertrand	A	LOIVET Magalie	P	LORGEUX Isabelle	P
MAUDUIT Ludovic	A	MAUPAS Dominique	P	PATRY Jean-Charles	A	PORQUET Josette	P	RAULT Benoit	A
RENAULT Jean-Louis	P	ROULLIER Frédérique	P	THOMAS Émilie	P				

Avaient donné pouvoir :

Benoît RAULT à Christophe LECORDIER- Jean-Charles PATRY à Frédérique ROULLIER. Jean-Pierre ANGER à Patrick HERGAULT.

Secrétaire de séance : Frédérique ROULLIER.

N° 800DE2317N04 - Tinchebray- Tarif salle Augustin Garnier

La commune de Tinchebray a rénové son cinéma. La salle Augustin Garnier est parfois sollicitée par des associations extérieures à Tinchebray Bocage.

Un tarif avait été fixé en 2002 à 77.80 € la location + 38.20 € de charges soit un total de 116 €.

Il est proposé de fixer le prix de la location à 200 € pour les demandes émanant d'association, école ou tout autre organisme hors de Tinchebray Bocage.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Fixe le tarif de location à 200 € pour tout organisme situé hors de Tinchebray Bocage à compter du 15 février 2023.

Ainsi fait et délibéré,

Pour copie certifiée conforme transmise en sous-préfecture.

Josette PORQUET
Maire



Nombre de conseillers en exercice 33
Présents 25
Votants 28
Date de convocation 02.02.2023

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
9 février 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le neuf février à vingt heures, les membres du Conseil municipal de Tinchebray Bocage dûment convoqués se sont réunis en session ordinaire dans la salle du Conseil municipal de Tinchebray, sous la présidence de Madame Josette Porquet, Maire.

Étaient présents (P) ou absents (A)

ANGER Jean-Pierre	A	BEAUSSIER Florence	P	BESNARD Édith	P	BIZET Brigitte	A	CAILLY Dominique	P
DAVID Marie-Laure	P	DECOSSE Daniel	P	DESSEAUX Estelle	A	DUMAINE Anaïs	P	DURAND Dominique	P
FAUCONNIER Éric	P	GICQUEL Erwan	P	GOUASDON Christophe	P	GROUSSARD-HUBERT Evelyne	P	GRUSON Annick	P
HERGAULT Patrick	P	HÉRON Éloïse	P	HEUDE Anita	A	JARRY Yveline	P	JOBARD Louis	P
LECORDIER Christophe	P	LEROY Éric	P	LETESSIER Bertrand	A	LOIVET Magalie	P	LORGEUX Isabelle	P
MAUDUIT Ludovic	A	MAUPAS Dominique	P	PATRY Jean-Charles	A	PORQUET Josette	P	RAULT Benoit	A
RENAULT Jean-Louis	P	ROULLIER Frédérique	P	THOMAS Émilie	P				

Avaient donné pouvoir :

Benoît RAULT à Christophe LECORDIER- Jean-Charles PATRY à Frédérique ROULLIER. Jean-Pierre ANGER à Patrick HERGAULT.

Secrétaire de séance : Frédérique ROULLIER.

N° 800DE2317N05 - Tinchebray- Subventions- espace multimodal

La commune de Tinchebray souhaite créer un espace multimodal sur le parking de la médiathèque.

Cet espace sera un pôle de mobilité : regroupant :

- Stationnement
- Tibus – transport à la demande
- Aire de covoiturage
- Autopartage des véhicules électriques
- Bornes de recharge des véhicules électriques
- Stationnement et borne de recharge pour vélos électriques après effacement des réseaux et déplacement des transformateurs finalisant les travaux boulevard du Midi.

Ce dossier a été inscrit dans le programme Petites Villes de Demain. Le coût des travaux est estimé à 375 146.28 € HT soit 445 267.08 € TTC

Il est proposé de solliciter des subventions au titre de la DETR ainsi qu'une aide au titre de la transition écologique « fonds vert ».

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Décide de la création d'un espace multimodal :

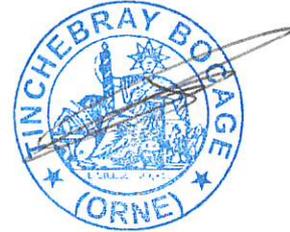
DETR (40 %)	150 058.51 €
Fonds Vert (30%)	112 543.88 €
Autofinancement	111 543.89 €

- Dit que ce projet est inscrit au budget 2023,
- Sollicite auprès de l'état une subvention au titre de la D.E.T.R la plus élevée possible,
- Sollicite auprès de l'état une subvention au titre de la transition écologique « fonds vert » la plus élevée possible,
- Autorise Madame le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.



Ainsi fait et délibéré,
Pour copie certifiée conforme transmise en sous-préfecture.

Josette PORQUET
Maire



Nombre de conseillers en exercice 33
Présents 25
Votants 28
Date de convocation 02.02.2023

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
9 février 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le neuf février à vingt heures, les membres du Conseil municipal de Tinchebray Bocage dûment convoqués se sont réunis en session ordinaire dans la salle du Conseil municipal de Tinchebray, sous la présidence de Madame Josette Porquet, Maire.

Étaient présents (P) ou absents (A)

ANGER Jean-Pierre	A	BEAUSSIER Florence	P	BESNARD Édith	P	BIZET Brigitte	A	CAILLY Dominique	P
DAVID Marie-Laure	P	DECOSSE Daniel	P	DESSEAUX Estelle	A	DUMAINE Anaïs	P	DURAND Dominique	P
FAUCONNIER Éric	P	GICQUEL Erwan	P	GOUASDON Christophe	P	GROUSSARD-HUBERT Evelyne	P	GRUSON Annick	P
HERGAULT Patrick	P	HÉRON Éloïse	P	HEUDE Anita	A	JARRY Yveline	P	JOBARD Louis	P
LECORDIER Christophe	P	LEROY Éric	P	LETESSIER Bertrand	A	LOIVET Magalie	P	LORGEUX Isabelle	P
MAUDUIT Ludovic	A	MAUPAS Dominique	P	PATRY Jean-Charles	A	PORQUET Josette	P	RAULT Benoit	A
RENAULT Jean-Louis	P	ROULLIER Frédérique	P	THOMAS Émilie	P				

Avaient donné pouvoir :

Benoît RAULT à Christophe LECORDIER- Jean-Charles PATRY à Frédérique ROULLIER. Jean-Pierre ANGER à Patrick HERGAULT.

Secrétaire de séance : Frédérique ROULLIER.

N° 800DE2317N06 - Tinchebray- DETR- Extension salle de spectacle du colys'haie

La salle de spectacle est de plus en plus occupée, les concerts sont de plus en plus fréquents et il y a lieu de repenser à l'accueil du public et des artistes.

En 2020, la commune a acheté une maison auprès de la SAGIM, située à côté de la salle du colys'haie d'une surface de 63 m².

Il est envisagé les travaux suivants :

- Augmentation du nombre de toilettes pour le public
- Mise en place d'un auvent à l'arrière de la cuisine pour installer une buvette
- Réhabilitation de la maison pouvant servir de lieu d'accueil pour les artistes, et éventuellement de gîte pour des familles venant de l'extérieur.

Le coût des travaux est estimé à 416 100.00 € HT soit 499 320.00 TTC

Il est proposé de solliciter une subvention DETR la plus élevée possible.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Décide de la création d'une extension de la salle de spectacle du Colys'haie :
DETR (40 %)166 440.00 €
Autofinancement249 660.00 €
- Dit que ce projet est inscrit au budget 2023,
- Sollicite auprès de l'état une subvention au titre de la D.E.T.R la plus élevée possible,
- Autorise Madame le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré,

Pour copie certifiée conforme transmise en sous-préfecture.

Josette PORQUET
Maire



Nombre de conseillers en exercice 33
Présents 25
Votants 28
Date de convocation 02.02.2023

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
9 février 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le neuf février à vingt heures, les membres du Conseil municipal de Tinchebray Bocage dûment convoqués se sont réunis en session ordinaire dans la salle du Conseil municipal de Tinchebray, sous la présidence de Madame Josette Porquet, Maire.

Étaient présents (P) ou absents (A)

ANGER Jean-Pierre	A	BEAUSSIER Florence	P	BESNARD Édith	P	BIZET Brigitte	A	CAILLY Dominique	P
DAVID Marie-Laure	P	DECOSSE Daniel	P	DESSEAUX Estelle	A	DUMAINE Anaïs	P	DURAND Dominique	P
FAUCONNIER Éric	P	GICQUEL Erwan	P	GOUASDON Christophe	P	GROUSSARD-HUBERT Evelyne	P	GRUSON Annick	P
HERGAULT Patrick	P	HÉRON Éloïse	P	HEUDE Anita	A	JARRY Yveline	P	JOBARD Louis	P
LECORDIER Christophe	P	LEROY Éric	P	LETESSIER Bertrand	A	LOIVET Magalie	P	LORGEUX Isabelle	P
MAUDUIT Ludovic	A	MAUPAS Dominique	P	PATRY Jean-Charles	A	PORQUET Josette	P	RAULT Benoît	A
RENAULT Jean-Louis	P	ROULLIER Frédérique	P	THOMAS Émilie	P				

Avaient donné pouvoir :

Benoît RAULT à Christophe LECORDIER- Jean-Charles PATRY à Frédérique ROULLIER. Jean-Pierre ANGER à Patrick HERGAULT.

Secrétaire de séance : Frédérique ROULLIER.

N° 800DE2317N07 - Tinchebray- Fonds vert – Economie d'énergie -éclairage public

L'état a mis en place un fonds vert pour soutenir les investissements portés par les collectivités et tournés vers la performance environnementale, l'adaptation au changement climatique et l'amélioration du cadre de vie. La commune de Tinchebray Bocage investit depuis 2015 dans le passage en « Led » des éclairages publics. Il est proposé de terminer ce programme en installant ce moyen d'éclairage sur les 152 points lumineux de la commune nouvelle.

L'ensemble de ces travaux est estimé à 144 130.90 € HT soit 172 957.08 € TTC.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Décide de la réalisation de ces travaux d'économie d'énergie,
- Fonds vert (80 %)115 304.72 €
- Autofinancement 28 826.18 €
- Dire que ce projet est inscrit au budget 2023,
- Solliciter auprès de l'état une subvention au titre du Fonds verts la plus élevée possible,
- Autorise Madame le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré,
Pour copie certifiée conforme transmise en sous-préfecture.

Josette PORQUET
Maire



Nombre de conseillers en exercice 33
Présents 25
Votants 28
Date de convocation 02.02.2023

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
9 février 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le neuf février à vingt heures, les membres du Conseil municipal de Tinchebray Bocage dûment convoqués se sont réunis en session ordinaire dans la salle du Conseil municipal de Tinchebray, sous la présidence de Madame Josette Porquet, Maire.

Étaient présents (P) ou absents (A)

ANGER Jean-Pierre	A	BEAUSSIER Florence	P	BESNARD Édith	P	BIZET Brigitte	A	CAILLY Dominique	P
DAVID Marie-Laure	P	DECOSSE Daniel	P	DESSEAUX Estelle	A	DUMAINE Anaïs	P	DURAND Dominique	P
FAUCONNIER Éric	P	GICQUEL Erwan	P	GOUASDON Christophe	P	GROUSSARD-HUBERT Evelyne	P	GRUSON Annick	P
HERGAULT Patrick	P	HÉRON Éloïse	P	HEUDE Anita	A	JARRY Yveline	P	JOBARD Louis	P
LECORDIER Christophe	P	LEROY Éric	P	LETESSIER Bertrand	A	LOIVET Magalie	P	LORGEUX Isabelle	P
MAUDUIT Ludovic	A	MAUPAS Dominique	P	PATRY Jean-Charles	A	PORQUET Josette	P	RAULT Benoit	A
RENAULT Jean-Louis	P	ROULLIER Frédérique	P	THOMAS Émilie	P				

Avaient donné pouvoir :

Benoît RAULT à Christophe LECORDIER- Jean-Charles PATRY à Frédérique ROULLIER. Jean-Pierre ANGER à Patrick HERGAULT.

Secrétaire de séance : Frédérique ROULLIER.

N° 800DE2317N08 - Tinchebray-Frênes - Rapports GRDF

Maîtriser la consommation d'énergie est l'un des grands enjeux pour réussir la transition écologique dans les territoires. Avant de maîtriser l'énergie consommée, il faut la connaître et l'évaluer. C'est le rôle des compteurs communicants gaz dont le déploiement a débuté en 2017 et se poursuit jusqu'en 2023. 83 compteurs et 1 concentrateur ont été installés sur la concession de Tinchebray.

L'activité de GRDF sur la concession de Tinchebray Bocage représente 317 clients du réseau. Ce chiffre se décompose de la façon suivante : 7 industries, 22 tertiaires et le reste concerne des particuliers. La longueur totale de canalisations est de 14 km. Pour la concession de Frênes, la longueur des canalisations est de 2 884 m, aucun compte client n'est raccordé à ces canalisations.

Ces rapports de synthèse d'activités 2021 sont consultables en mairie.

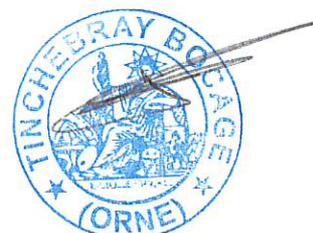
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Émet un avis sur le rapport du service de distribution du gaz sur les communes déléguées de Tinchebray et de Frênes.

Ainsi fait et délibéré,

Pour copie certifiée conforme transmise en sous-préfecture.

Josette PORQUET
Maire



Nombre de conseillers en exercice 33
Présents 25
Votants 28
Date de convocation 02.02.2023

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
9 février 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le neuf février à vingt heures, les membres du Conseil municipal de Tinchebray Bocage dûment convoqués se sont réunis en session ordinaire dans la salle du Conseil municipal de Tinchebray, sous la présidence de Madame Josette Porquet, Maire.

Étaient présents (P) ou absents (A)

ANGER Jean-Pierre	A	BEAUSSIER Florence	P	BESNARD Édith	P	BIZET Brigitte	A	CAILLY Dominique	P
DAVID Marie-Laure	P	DECOSSE Daniel	P	DESSEAUX Estelle	A	DUMAINE Anaïs	P	DURAND Dominique	P
FAUCONNIER Éric	P	GICQUEL Erwan	P	GOUASDON Christophe	P	GROUSSARD-HUBERT Evelyne	P	GRUSON Annick	P
HERGAULT Patrick	P	HÉRON Éloïse	P	HEUDE Anita	A	JARRY Yveline	P	JOBARD Louis	P
LECORDIER Christophe	P	LEROY Éric	P	LETESSIER Bertrand	A	LOIVET Magalie	P	LORGEUX Isabelle	P
MAUDUIT Ludovic	A	MAUPAS Dominique	P	PATRY Jean-Charles	A	PORQUET Josette	P	RAULT Benoit	A
RENAULT Jean-Louis	P	ROULLIER Frédérique	P	THOMAS Émilie	P				

Avaient donné pouvoir :

Benoît RAULT à Christophe LECORDIER- Jean-Charles PATRY à Frédérique ROULLIER. Jean-Pierre ANGER à Patrick HERGAULT.

Secrétaire de séance : Frédérique ROULLIER.

N° 800DE2317N09- Frênes – Aide éducative

Lors du dernier conseil municipal, il a été voté une aide éducative aux associations sportives, ayant signées une convention avec la commune, dont le but est d'apporter un soutien à destination des encadrants mais n'a pas vocation à financer des équipements.

L'association de Football de Frênes souhaite solliciter cette aide. Daniel Decosse précise que la demande est hors délai mais il y a eu un changement de présidence. De façon tout à fait exceptionnel, il propose de verser la somme de 544 €.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Vote une aide éducative pour l'association de foot de Frênes à hauteur de 544 € pour l'année 2023.

Ainsi fait et délibéré,

Pour copie certifiée conforme transmise en sous-préfecture.

Josette PORQUET
Maire



61486	Commune de TINCHEBRAY BOCAGE	DM n°1 2023
Code INSEE	486 00 COMMUNE DE TINCHEBRAY BOCAGE	

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

3460.Xml

DM 2023-001

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-023-01 : Virement à la section d'investissement	0.00 €	6 956.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	0.00 €	6 956.00 €	0.00 €	0.00 €
D-65888-01 : Autres charges diverses de gestion courante	10 131.26 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	10 131.26 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-66112-01 : Intérêts - Rattachement des ICNE	10 824.74 €	14 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 66 : Charges financières	10 824.74 €	14 000.00 €	0.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	20 956.00 €	20 956.00 €	0.00 €	0.00 €
INVESTISSEMENT				
R-021-01 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	6 956.00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	6 956.00 €
R-1323-020 : Subv. non transf. Départements	0.00 €	0.00 €	15 586.00 €	0.00 €
R-1323-6177-632 : Boucherie 171 Grande Rue Immeuble Rohée Tinchebray	0.00 €	0.00 €	16 370.00 €	0.00 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement	0.00 €	0.00 €	31 956.00 €	0.00 €
R-1641-6097-020 : Réserve Incendie Ty	0.00 €	0.00 €	0.00 €	55 500.00 €
R-1641-6104-023 : Salle le Colys'haie Tinchebray	0.00 €	0.00 €	0.00 €	100 000.00 €
R-1641-6275-020 : Parking pôle culturel Tinchebray	0.00 €	0.00 €	0.00 €	100 000.00 €
R-1641-6300-551 : Immeuble AE 265 rue de St Jean Tinchebray	0.00 €	0.00 €	0.00 €	18 000.00 €
R-1641-9087-020 : Economie d'Energie	0.00 €	0.00 €	0.00 €	322 000.00 €
TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées	0.00 €	0.00 €	0.00 €	595 500.00 €
D-21318-2039-020 : Toilettés publiques Frénes	15 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-21538-9087-020 : Economie d'Energie	0.00 €	322 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	15 000.00 €	322 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2313-6097-020 : Réserve Incendie Ty	0.00 €	55 500.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2313-6104-023 : Salle le Colys'haie Tinchebray	0.00 €	100 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2313-6275-551 : Parking pôle culturel Tinchebray	0.00 €	100 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2313-6300-551 : Immeuble AE 265 rue de St Jean Tinchebray	0.00 €	18 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2315-6158-020 : Rue du prieuré - SAGIM Tinchebray	10 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	10 000.00 €	273 500.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	25 000.00 €	595 500.00 €	31 956.00 €	602 456.00 €
Total Général		570 500.00 €		570 500.00 €

(1) y compris les restes à réaliser

RF

SOUS PREFECTURE ARGENTAN
 Contrôle de légalité
 Date de réception de l'AR: 20/02/2023
 061-200049765-20230217-800DM2317N10-BF

Nombre de conseillers en exercice 33
Présents 25
Votants 28
Date de convocation 02.02.2023

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
9 février 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le neuf février à vingt heures, les membres du Conseil municipal de Tinchebray Bocage dûment convoqués se sont réunis en session ordinaire dans la salle du Conseil municipal de Tinchebray, sous la présidence de Madame Josette Porquet, Maire.

Étaient présents (P) ou absents (A)

ANGER Jean-Pierre	A	BEAUSSIER Florence	P	BESNARD Édith	P	BIZET Brigitte	A	CAILLY Dominique	P
DAVID Marie-Laure	P	DECOSSE Daniel	P	DESSEAUX Estelle	A	DUMAINE Anaïs	P	DURAND Dominique	P
FAUCONNIER Éric	P	GICQUEL Erwan	P	GOUASDON Christophe	P	GROUSSARD-HUBERT Evelyne	P	GRUSON Annick	P
HERGAULT Patrick	P	HÉRON Éloïse	P	HEUDE Anita	A	JARRY Yveline	P	JOBARD Louis	P
LECORDIER Christophe	P	LEROY Éric	P	LETESSIER Bertrand	A	LOIVET Magalie	P	LORGEUX Isabelle	P
MAUDUIT Ludovic	A	MAUPAS Dominique	P	PATRY Jean-Charles	A	PORQUET Josette	P	RAULT Benoit	A
RENAULT Jean-Louis	P	ROULLIER Frédérique	P	THOMAS Émilie	P				

Avaient donné pouvoir :

Benoît RAULT à Christophe LECORDIER- Jean-Charles PATRY à Frédérique ROULLIER. Jean-Pierre ANGER à Patrick HERGAULT.

Secrétaire de séance : Frédérique ROULLIER.

N° 800DE2317N11A- Tinchebray Bocage – DETR- réserve incendie

Madame le Maire expose que l'Entreprise Duchesnay a alerté la collectivité d'une inspection qui a été réalisée par les services de la DREAL et qui a mis en évidence des problèmes sur la sécurité incendie du site et sur la disponibilité des moyens en eau en cas d'incendie.

Il a été réalisé, en simultané sur les deux bornes existantes, des mesures de débit pour pouvoir bénéficier d'au moins 150 m³ par heure en cas d'incendie. Les relevés qui ont été réalisés arrivent difficilement à ces mesures. Une borne a été ajoutée rue de Paris près de l'usine Duchesnay, mais le débit réglementaire n'est pas encore atteint.

Pour répondre à ces normes obligatoires et pour sécuriser l'ensemble des entreprises du secteur Duchesnay, Bronze de France, mais aussi Axone, Julienne Dupont, il est envisagé de mettre en place une réserve incendie de 120 m³ qui sécurisera l'ensemble de ces entreprises.

Cette réserve pourrait être placée rue Robinson sur le petit parking avant Julienne Dupont.

Le coût de l'opération est de 46 005.94 € HT soit 55 207.13 € TTC.

Afin de limiter la charge financière, Madame le Maire propose de solliciter une subvention DETR la plus élevée possible.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Décide de la mise en place d'une réserve incendie dans la zone industrielle :
- DETR (40 %)18 402.38 €
- Autofinancement27 603.56 €

- Dit que ce projet est inscrit au budget 2023,
- Sollicite auprès de l'état une subvention au titre de la DETR la plus élevée possible,
- Autorise Madame le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

RF
SOUS PREFECTURE ARGENTAN
Contrôle de légalité
Date de dépôt de l'AR: 17/02/2023
061-200049765-20230209-800DE2317N11A-DE

Cette délibération annule et remplace la délibération visée n°800DE2317N11 le 16/02/2023.

Ainsi fait et délibéré,
Pour copie certifiée conforme transmise en sous-préfecture.

Josette PORQUET
Maire



Nombre de conseillers en exercice 33
Présents 25
Votants 28
Date de convocation 02.02.2023

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
9 février 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le neuf février à vingt heures, les membres du Conseil municipal de Tinchebray Bocage dûment convoqués se sont réunis en session ordinaire dans la salle du Conseil municipal de Tinchebray, sous la présidence de Madame Josette Porquet, Maire.

Étaient présents (P) ou absents (A)

ANGER Jean-Pierre	A	BEAUSSIER Florence	P	BESNARD Édith	P	BIZET Brigitte	A	CAILLY Dominique	P
DAVID Marie-Laure	P	DECOSSÉ Daniel	P	DESSEAUX Estelle	A	DUMAINE Anaïs	P	DURAND Dominique	P
FAUCONNIER Éric	P	GICQUEL Erwan	P	GOUASDON Christophe	P	GROUSSARD-HUBERT Evelyne	P	GRUSON Anrick	P
HERGAULT Patrick	P	HÉRON Éloïse	P	HEUDE Anita	A	JARRY Yveline	P	JOBARD Louis	P
LECORDIER Christophe	P	LEROY Éric	P	LETESSIER Bertrand	A	LOIVET Magalie	P	LORGEUX Isabelle	P
MAUDUIT Ludovic	A	MAUPAS Dominique	P	PATRY Jean-Charles	A	PORQUET Josette	P	RAULT Benoit	A
RENAULT Jean-Louis	P	ROULLIER Frédérique	P	THOMAS Émilie	P				

Avait donné pouvoir :

Benoît RAULT à Christophe LECORDIER- Jean-Charles PATRY à Frédérique ROULLIER. Jean-Pierre ANGER à Patrick HERGAULT.

Secrétaire de séance : Frédérique ROULLIER.

N° 800DE2317N12 - Tinchebray- Fonds vert – Economie d'énergie -Bâtiments publics

L'état a mis en place un fonds vert pour soutenir les investissements portés par les collectivités et tournés vers la performance environnementale, l'adaptation au changement climatique et l'amélioration du cadre de vie.

Une étude a été menée sur le passage en led des éclairages intérieurs des bâtiments publics, propriétés de Tinchebray Bocage (à l'exception des églises).

L'ensemble de ces travaux est estimé à 124 000.98 € HT soit 148 801.18 € TTC.

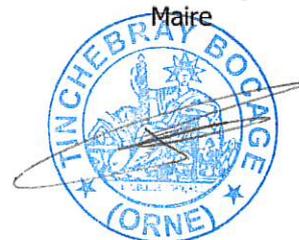
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Décide de la réalisation de ces travaux d'économie d'énergie,
- Fonds vert (80 %) 99 200.78 €
- Autofinancement 24 800.20 €
- Dire que ce projet est inscrit au budget 2023,
- Sollicite auprès de l'état une subvention au titre du Fonds verts la plus élevée possible,
- Autorise Madame le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré,
Pour copie certifiée conforme transmise en sous-préfecture.

Josette PORQUET

Maire



Nombre de conseillers en exercice 33
Présents 25
Votants 28
Date de convocation 02.02.2023

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
9 février 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le neuf février à vingt heures, les membres du Conseil municipal de Tinchebray Bocage dûment convoqués se sont réunis en session ordinaire dans la salle du Conseil municipal de Tinchebray, sous la présidence de Madame Josette Porquet, Maire.

Étaient présents (P) ou absents (A)

ANGER Jean-Pierre	A	BEAUSSIER Florence	P	BESNARD Édith	P	BIZET Brigitte	A	CAILLY Dominique	P
DAVID Marie-Laure	P	DECOSSE Daniel	P	DESSEAUX Estelle	A	DUMAINE Anaïs	P	DURAND Dominique	P
FAUCONNIER Éric	P	GICQUEL Erwan	P	GOUASDON Christophe	P	GROUSSARD-HUBERT Evelyne	P	GRUSON Annick	P
HERGAULT Patrick	P	HÉRON Éloïse	P	HEUDE Anita	A	JARRY Yveline	P	JOBARD Louis	P
LECORDIER Christophe	P	LEROY Éric	P	LETESSIER Bertrand	A	LOIVET Magalie	P	LORGEUX Isabelle	P
MAUDUIT Ludovic	A	MAUPAS Dominique	P	PATRY Jean-Charles	A	PORQUET Josette	P	RAULT Benoit	A
RENAULT Jean-Louis	P	ROULLIER Frédérique	P	THOMAS Émilie	P				

Avaient donné pouvoir :

Benoît RAULT à Christophe LECORDIER- Jean-Charles PATRY à Frédérique ROULLIER. Jean-Pierre ANGER à Patrick HERGAULT.

Secrétaire de séance : Frédérique ROULLIER.

N° 800DE2317N13 - Tinchebray- Demande subvention – dispositif accompagnement installation de commerces en milieu rural

La commune de Tinchebray Bocage dispose d'une seule et unique boulangerie située sur la commune déléguée de Tinchebray. Les commerces de proximité se font, de leur côté, de plus en plus rares.

La commune a donc acté l'achat d'un ancien commerce qui va pouvoir accueillir un nouveau boulanger mais aussi un commerce de proximité pour les produits de première nécessité.

Les frais d'acquisition du bâtiment, de notaire et de réhabilitation de ce bâtiment s'élèvent à 85 040.05 € HT, l'achat du matériel s'élève à 182 646 € HT.

Déduction faite des loyers sur 10 ans d'un montant de 354.33 €, il en résultera un déficit d'opération de 42 520 €.

La commune sollicite une subvention :

- pour l'installation de ce commerce indispensable pour la commune à hauteur de 50 % pour l'acquisition des locaux et des travaux relatifs à la mise en œuvre du local soit un montant de 21 260 €.
- pour l'achat du matériel professionnel dont les devis s'élèvent à 182 646 € (subvention maximale plafonnée à 20 000 €).

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Dit que ce projet est inscrit au budget 2023,
- Sollicite auprès de l'état, une subvention au titre de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, pour l'installation de ce commerce à hauteur de 50 % de 42 520 €, soit 21 260 €,
- Sollicite auprès de l'état, une subvention au titre de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, pour l'achat du matériel professionnel la plus élevée possible, soit 20 000 €.
- Autorise Madame le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré,

Pour copie certifiée conforme transmise en sous-préfecture.

Josette PORQUET
Maire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Caen dans un délai de 2 mois à compter de la réception par le représentant de l'état et de sa publication. Le tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le site internet www.telerecours.fr

